



PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS DE LA MARNE, VALLAGE ET PERTHOIS AU STADE D' INTENTION

FICHE DE SYNTHÈSE

Version projet en consultation

A - FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

Version projet en consultation

Nom du programme

- PAPI d'intention de la Marne, Vallage et Perthois

Périmètre

- Bassin versant de la Marne entre Joinville et Arrigny
- Bassin versant de l'Ornel entre Rupt-aux-Nonains et Saint-Dizier
- **Région** : Grand Est
- **Départements** : Marne, Haute-Marne, Meuse
- **Collectivités territoriales** : 72 communes, 1 communauté d'agglomération (Saint-Dizier, Der et Blaise), 4 communautés de communes (Perthois, Bocage et Der ; Haute Saulx et Perthois – Val d'Ornois ; Bassin de Joinville en Champagne ; et, Meuse Rognon), de nombreux syndicats de rivières (Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents, Entente marne, ...)

Caractéristiques du territoire

- Territoire socio-économique à risque important (**TRI**) d'inondation de Saint-Dizier ;
- Près de **10 000 habitants** en zone potentiellement inondable ; **90 000 m² de surface résidentielle de plain-pied** et **670 000 m² de bâtiments d'activité** en rez-de-chaussée en zone potentiellement inondable ;
- Dynamique des crues soumises à l'influence du **Lac-Réservoir du Der-Chantecoq (ou lac-réservoir Marne)**.

Objectifs du PAPI

Ce PAPI d'intention vise d'une part à réaliser l'ensemble des études et des concertations nécessaires en conformité avec les dispositions de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) du territoire à risque important d'inondation (TRI) de Saint-Dizier, et d'autre part à affiner les éléments de diagnostic indispensables à l'établissement d'un prochain PAPI complet.

Gouvernance du PAPI

- **Animation du PAPI** : Syndicat mixte de l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB Seine Grands Lacs – Syndicat mixte)
- **Maîtrise d'ouvrage** : Communauté d'agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise, Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA), Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne – Préfecture de la Haute-Marne, Direction Départementale des Territoires de la Meuse – Préfecture de la Meuse et EPTB Seine Grands Lacs
- **Concertation et suivi** : comité de pilotage associant les services de l'État, les collectivités et leurs groupements, les gestionnaires de réseaux, les chambres consulaires, les associations.

Délai de réalisation

36 mois. Septembre 2019 – décembre 2021

Coûts

- **Animation/Transversal** : 2 actions
- **Études et prestations** : 25 actions
- **Total prévisionnel** : 1 465 000 € TTC

Financements

État	FEDER Champagne- Ardenne	Agence de l'eau Seine-Normandie	Conseil Régional du Grand Est	Maîtres d'ouvrage
493 000 €	412 000 €	106 000 €	92 000 €	362 000 €
33,7 %	28,1 %	7,2 %	6,3 %	24,7 %

Suivi par les services de l'État

- **Préfet responsable** : Préfet de la Haute-Marne
- **Service technique d'appui** : Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne
- **Service instructeur** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

Version projet en consultation